

Les incidents dans les marchés publics

Code
600627

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 120 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Collaborateurs des services juridiques - Commerciaux et administratifs en charge du suivi des marchés publics - Juristes

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances préalables en droit des marchés publics ou avoir suivi les formations :

🔗 [Acheteurs publics : cadre juridique et pratique des marchés publics \(514048 \)](#)

🔗 [Négocier ses achats publics : maîtriser les principes directeurs et la pratique de la négociation \(571047 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Solutions opérationnelles pour faire face aux difficultés rencontrées dans la pratique des participants

Formation intégrant les évolutions issues du Code de la commande publique

Formateur avocat spécialiste en droit public et expert en marchés publics

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-

Objectifs pédagogiques

- Réagir à la décision de l'acheteur public (passation)
- Attaquer en contentieux de la passation
- Initier un recours pré-contentieux en cas de litige d'exécution
- Attaquer en contentieux de l'exécution

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Réagir à la décision de l'acheteur public (passation)

Prendre connaissance de la décision de rejet de l'offre

- Information spontanée
- Information provoquée
- Focus sur les modalités et effets

Demander des explications

- Demander le rapport d'analyse des offres
- Saisir la CADA
- Focus sur les modalités de saisine de la CADA

Attaquer en contentieux de la passation

Agir en référé

- Référé précontractuel
- Référé contractuel
- Brainstorming sur les référés par rapport aux pratiques des apprenants

Agir en contestation de la validité du marché

même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Recours en annulation du marché
- Référé en matière de secret des affaires
- Etude de cas : identifier les moyens d'action du candidat évincé et mesurer l'efficacité à l'épreuve de la pratique

Initier un recours précontentieux en cas de litige d'exécution

- Brainstorming sur les recours obligatoires

Définir les recours obligatoires

- Recours gracieux préalables
- Mémoire en réclamation
- Brainstorming sur les recours facultatifs

Définir les recours facultatifs

- Règlement amiable
- Médiation
- Arbitrage

Attaquer en contentieux de l'exécution

Analyser les procédures

- Indemnitaires
- Reprise des relations contractuelles
- Retour d'expériences des apprenants sur l'utilisation des procédures dans leur pratique

Déterminer et saisir les juridictions compétentes

- Objet du contentieux : phase expertise – phase indemnitaires
- Degrés de juridiction : 1re instance – appel
- Indemnités
- Focus : le contentieux des pénalités

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 25 Sep. 2026
- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

A DISTANCE

- 25 Sep. 2026
- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

BORDEAUX

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

CHAMBERY

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

GRENOBLE

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

LILLE

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

LYON

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

MARSEILLE

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

NANTES

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

NICE

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

NIORT

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

PAU

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

RENNES

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

ROUEN

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

STRASBOURG

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

TOULOUSE

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

TOURS

- 23 Oct. 2026
- 20 Nov. 2026
- 18 Déc. 2026

